

CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance

Un professionnel de l'accompagnement des jeunes
enfants et de leurs familles.

L'accompagnant éducatif petite enfance accueille et prend en charge les jeunes enfants. Il assure les soins quotidiens, veille à leur hygiène, gère les repas adaptés à leur âge et respecte leurs rythmes de sommeil en créant un environnement sécurisé.

Il participe à leur éveil par des activités éducatives favorisant leur développement moteur, cognitif et affectif, tout en stimulant leur autonomie et leur socialisation. Il observe chaque enfant pour répondre à ses besoins spécifiques.

Garant de leur sécurité physique et affective, il prévient les accidents et instaure un cadre bienveillant, attentif aux signes de mal-être.

Il communique avec les parents et collabore avec l'équipe éducative pour une prise en charge cohérente, participant aux projets pédagogiques.

Enfin, il entretient les espaces de vie et le matériel, assurant propreté, sécurité et adaptation aux besoins des enfants.

L'exercice professionnel

L'accompagnant éducatif petite enfance peut exercer en structures collectives comme les crèches, les haltes-garderies,

les écoles maternelles ou encore les centres de loisirs. Il peut également travailler en milieu familial en tant qu'assistant maternel agréé ou garde d'enfants à domicile. Enfin, il peut intervenir dans le secteur hospitalier, notamment en maternités ou en services pédiatriques.

Le travail peut s'effectuer en équipe avec des éducateurs de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture ou encore des enseignants.

Aptitudes et compétences requises

L'accompagnant éducatif petite enfance doit avoir un sens des responsabilités aigu pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants. Il doit faire preuve de patience et de bienveillance afin d'accompagner chaque enfant dans son développement. Sa capacité d'adaptation est indispensable pour répondre aux besoins variés des enfants et des familles. Il doit également être créatif et dynamique afin de proposer des activités stimulantes et adaptées.

Il doit également avoir un bon esprit d'équipe et un excellent sens du relationnel pour collaborer efficacement avec les parents et les autres professionnels.

CAP - NIVEAU 3
DURÉE 10 MOIS

FORMATION EN ALTERNANCE
RNCP 38 565

INFORMATION FORMATION

☎ 02 31 54 42 58

✉ achassang@irtsnormandiecaen.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Sur www.irtsnormandiecaen.fr

www.irtsnormandiecaen.fr



IRTS Normandie-Caen - 2 rue du campus - BP 10116 - 14204 Hérouville Saint-Clair Cedex

Sur notre site... Réunions Information-Orientation

**INFOS
COLLECTIVES**

Tous les mois

En présentiel ou en visio

Sans inscription

● PRÉREQUIS

- Avoir obligatoirement 18 ans l'année de l'examen (ou plus)
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP ou BEP) ou plus

● INSCRIPTION

Informations sur :
www.irtsnormandiecaen.fr

● CALENDRIER

Informations sur :
www.irtsnormandiecaen.fr

● COÛT

Informations sur :
www.irtsnormandiecaen.fr

Conditions d'admission

Pour entrer en formation, le candidat doit réussir l'épreuve orale d'admission.

Épreuve d'admission

Un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu du public et du contexte de l'intervention.

Organisation de la formation

Durée

10 mois

- > 385 à 420 heures en centre de formation (12 semaines)
- > Parcours en alternance (Contrat d'apprentissage – contrat de professionnalisation)
- > 70h de stage hors employeur

Lieu

IRTS Normandie-Caen à Hérouville Saint-Clair (14)

Contenu de la formation

La formation est organisée autour de trois blocs de compétences :

• BLOC 1 : Accompagner le développement du jeune enfant

Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre
 Adopter une posture professionnelle adaptée en compte
 Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
 Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages

Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

+ Prévention Santé Environnement – PSE

• BLOC 2 : Exercer son activité en accueil collectif

Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant

Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement

Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

• BLOC 3 : Exercer son activité en accueil individuel

Organiser son action

Négocier le cadre de l'accueil

Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

Elaborer des repas

Validation et certification

Les épreuves sont organisées par le rectorat :

Bloc 1 : Épreuve orale : exposé du candidat puis entretien d'une durée totale d'épreuve de 25 minutes.

+ PSE (épreuve écrite d'1h)

Bloc 2 : Épreuve écrite d'une durée d'1h30

Bloc 3 : Épreuve orale : exposé du candidat puis entretien d'une durée totale de 25 minutes

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves.

Dispenses et allègements

Informations sur :
www.irtsnormandiecaen.fr